

# VIDEO FUTUR

Communiqué de Presse  
17 février 2010

## Déclaration de franchissement de seuil

Video Futur annonce avoir été informé par la société J2H, holding familial contrôlée par M. Joseph Haddad, d'un franchissement de seuil à la hausse, à l'issue d'une opération de rachat par J2H de 3 millions d'actions Video Futur intervenue le 8 février 2010. A l'issue de cette opération, la société J2H détient 12 049 194 actions regroupées de la Société sur un total de 38 011 987 composant le capital<sup>1</sup> soit près de 31,7% du capital et des droits de vote.

### À propos de Video Futur

Video Futur ambitionne de devenir une marque leader dans la distribution de contenus vidéo selon tous les formats et sur l'ensemble des supports numériques ainsi que dans les magasins et automates de son réseau.

### CONTACTS

Mathilde Colas, Responsable Communication, Tél. 01.55.62.56.19 - [mathilde.colas@videofutur.com](mailto:mathilde.colas@videofutur.com)

Gilles Aubagnac, DGD Finance et Opérations, Tél. 01.55.62.55.62 - [investisseur@videofutur.com](mailto:investisseur@videofutur.com)

---

<sup>1</sup> Il est rappelé que le capital social de Video Futur est composé de 38 011 987 actions regroupées, intégralement souscrites et libérées et de 170 038 actions non regroupées. Les actions non regroupées représentent, à la date de 1<sup>ère</sup> cotation, environ 0,02% du capital social et seront admises aux négociations sur Alternext d'Euronext qu'après regroupement.